



# Les mille sources de la Colère

AVRIL 2015

N° 77

**Il manque 2 597 agents C dans les services ! Un recrutement de nouveau insuffisant**

Le projet de mouvement général catégorie C vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 2 597 agents. C'est encore pire que l'an dernier ! De qui se moque-t-on ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : ce sont 918,8 emplois qui sont vacants en Île-de-France et plus de 1676,9 en province. Seules 4 directions sur 139 font ressortir un solde des effectifs positif. Pratiquement toutes les directions font apparaître des sous effectifs de 10 agents. Certaines de 20, 30, 40 agents voire plus. La carte de France des effectifs à l'adresse suivante :

[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/situation\\_des\\_effectif\\_2015.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/situation_des_effectif_2015.pdf)

La palme revient à la Seine-Saint-Denis avec un déficit de 194 agents ! Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous-effectif supérieur à 2 590 agents C et 32 000 suppressions d'emplois depuis 2002...

Ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures de services au public une demi-journée par semaine, fermetures des trésoreries au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants, plan de fermetures des petites trésoreries et ce n'est qu'un début.

Le directeur général vient d'annoncer le bilan des actions réalisées en 2014 dont les mesures de modernisation et de simplification, constituent des axes majeurs, concluant que « le chantier n'est jamais achevé tant nos ambitions sont grandes ». Mais quelles sont ses grandes ambitions pour la DGFIP ? Continuer les suppressions d'emplois, continuer à abandonner des pans entiers de missions, continuer à démanteler le maillage territorial de notre administration, continuer à remettre en cause le service public. C'est insupportable ! De qui se moque-t-on ? Des agents, envers qui l'administration prouve une fois de plus son mépris. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile pour les agents de la DGFIP que la CGT a appelé à la grève interprofessionnelle le jeudi 9 avril 2015. La situation de l'emploi est catastrophique, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services.

Le recrutement dans la catégorie C est largement insuffisant. En effet, l'appel de la liste principale du concours externe 2015 et le recrutement de 50 contractuels handicapés s'élève à 965 lauréats et sera bien loin de combler le déficit de 2 597 agents de catégorie C. Après l'installation de ces nouveaux collègues, il restera encore 1 682 postes vacants et le nombre total des départs en retraite en 2015 n'est pas connu.

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques exigent l'appel immédiat de l'ensemble des 2 listes complémentaires des concours interne et externe 2014 soit plus de 1 000 agents qui malheureusement ne comblera pas totalement la pénurie d'emplois qui touche la catégorie C.

La CGT Finances publique réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants pour le fonctionnement des services et pour que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles. Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté ne seraient pas « bloqués » sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

## Chasse aux sorcières

Au CFP de Brive et à l'initiative de certains chefs de service, une chasse aux fumeurs et aux buveurs de café a commencé au motif qu'ils renvoient une image désastreuse auprès du public.

La décision, très judicieuse, de fermer le CFP les mercredis et vendredis après-midi ou bien d'ouvrir tous les jours au gré des charges de travail renvoie-t-elle une image très flatteuse ?

Tous les changements d'horaires portés à la connaissance de nos chers usagers par voie de presse, d'internet ou par des affichettes apposées sur les portes renvoient-ils une image flatteuse ? Permettent-ils une bonne lisibilité ?

Rangez vos tasses à café et devenez fumeurs honteux !

## La démat c'est bien mais...

... c'est mieux quand cela fonctionne ! Le secteur public local en a fait les frais dernièrement avec la déroute pendant plusieurs jours du serveur qui stocke les pièces justifiant les mandats de dépenses et les titres des recettes des collectivités. Ce sont les ordonnateurs et les agents de la DGFIP qui ont pâti de ces dysfonctionnements. Les chargés de communication en tout genre qui leur ont vendus la généralisation de PESV2 à la vitesse de l'éclair n'ont pas été les plus gênés. Le scénario est malheureusement classique : le commercial qui fait miroiter le paradis est toujours plus facile à joindre que le SAV les jours de panne !

Si l'on rajoute à cela les bugs d'Hélios qui empêchent de fournir aux collectivités des états d'actif justes, la coupe est pleine !

## Stage d'origami intensif

Pour la seconde fois, le SIE de Brive a été rappelé à l'ordre : les avis de mise en recouvrement, documents de format A3, ne sont constitués que de 2 pages. Ils doivent donc absolument être adressés dans des enveloppes à fenêtre « petit format » par souci d'économie, conformément aux directives d'une note départementale. C'est ainsi que 2 fois par mois un atelier de pliage intensif et périlleux est mis en place.

Bilan de l'opération : le temps de mise sous plis passe de 1h à une demi-journée... dans un contexte de suppressions d'emplois récurrentes, les victimes apprécient ! Surtout que l'économie sur les frais d'affranchissement en retour ne doit pas dépasser la poignée d'euros.

## CDAS du 14 avril 2015

Grâce à l'intervention pugnace de la CGT, le contrat prof express expérimenté depuis septembre 2014 a été renouvelé pour 3 ans. À compter de septembre 2015, la formule sera élargie à tous les niveaux (du

primaire à la terminale) et à quasiment toutes les matières enseignées dans le secondaire.

Cette initiative permet d'accéder **gratuitement** à des cours de soutien dispensés par des enseignants.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Chantal Sala, déléguée des services sociaux ou vos représentants CGT élus au CDAS (Sophie Mage, Marianne Boquet).

Suite à des demandes répétées des représentants syndicaux du CDAS, un partenariat ponctuel va être conclu avec les théâtres de Brive et de Tulle pour permettre l'accès à la culture pour tous.

Un spectacle sera proposé en fin d'année dans chaque théâtre.

## Nouveaux horaires : Consultation bidon



N° 1 se prévaut de ne pas avoir appliqué autoritairement la circulaire du 22 octobre 2014 et sans autre forme de procès. En effet, elle a diligemment consulté tous les agents du département au cours du mois de novembre et un groupe de travail en février 2015 :

– Comme les agents d'Ussel n'ont pas harmonisé leurs propositions, la direction a chargé les chefs de service de trouver un compromis avalisé par le groupe de travail : une demi-journée de fermeture le jeudi après-midi !

– Concernant Tulle, un seul choix possible s'imposait : une réduction quotidienne des horaires. Les redevables n'auraient pas compris la fermeture des seuls services de la DDFIP au sein de la cité administrative !

– Quant à Brive, les agents ont fait des propositions sûrement pas celles attendues dont celle d'une fermeture le jeudi toute la journée. Le groupe de travail a donc retenu la fermeture le mercredi et vendredi après-midi (puisque les agents sont absents dicit un chef de service).

– Les trésoreries se sont vues appliquer la règle suivante : un nombre d'heure d'ouverture en fonction du nombre d'habitants tant mieux si cela colle avec leurs propositions.

**Surtout rassurez-vous, ces jours-là, les rendez-vous ne sont pas interdits !**

Sur le fond, c'est bien un contrat de dupes qui est proposé aux agents. Après avoir supprimé les emplois par dizaines, on affirme maintenant que la seule solution pour alléger la charge de travail serait d'abandonner partiellement nos missions d'accueil. Ne s'agirait-il pas plutôt d'habituer les usagers à se casser le nez devant des portes closes afin de mieux les préparer aux futures suppressions de services ? ...